

~~BIZANOS~~ MAZERES

Une année de travaux à la mairie

Lors de la séance de lundi dernier, le Conseil municipal a donné son approbation pour le permis de construire du projet pour la restructuration et l'extension du bâtiment de la mairie. Le marché est lancé et les travaux commenceront début octobre pour une durée d'un an. Les plans du projet sont exposés à la mairie et consultables par le public aux heures habituelles d'ouverture.

Il a également décidé, au terme de trois ans de procédure, la récupération définitive de onze concessions abandonnées dans le cimetière communal.

De nouvelles conventions

À côté de cela, d'autres décisions ont été prises. Ainsi, le nombre de re-

présentants de la commune au sein du conseil d'administration de l'association pour la gestion du centre social a été modifié. Une convention avec l'Institut médico-éducatif le Château pour la mise en place d'un dispositif de classe externalisée a été signée, tout comme la convention de partenariat avec Gaz réseau distribution France pour la mise en place de compteurs communicants. Enfin, une demande de prorogation du délai de dépôt de l'agenda d'accessibilité programmée a été demandée.

L'ensemble des décisions a été pris à l'unanimité et le compte rendu détaillé est consultable sur le site Internet de la commune, www.mazeres-lezons.fr.

Danièle Jouandet Humbert